



RETRAITES :

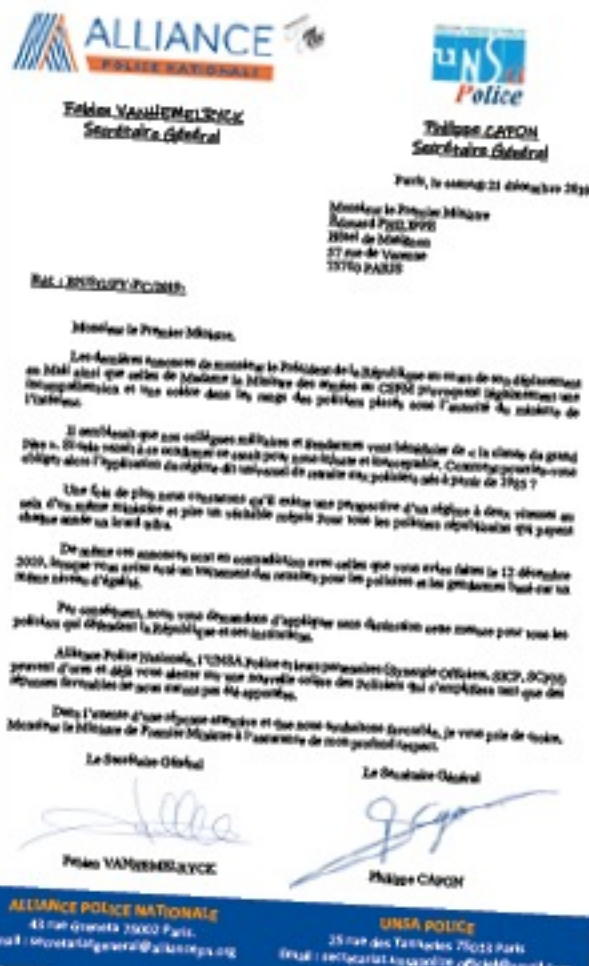
2 POIDS 2 MESURES : C'EST INJUSTE ET INACCEPTABLE !

La ministre des Armées a déclaré au conseil supérieur de la fonction militaire :
Les militaires ainsi que les membres de la gendarmerie quelle que soit leur affectation seront préservés du système de retraite universel et donc pas ou peu concernés par la prochaine réforme.

» Cherche-t-on à diviser les forces de sécurité à l'intérieur pour mieux régner ?

» Alliance Police Nationale et l'UNSA Police rappellent que les policiers exercent un métier difficile avec le risque léthal tout autant que les gendarmes, et qu'à ce titre ils doivent légitimement être considérés de la même manière.

» Alliance Police Nationale et l'Unsa Police saisissent le 1er ministre, seul interlocuteur ayant pouvoir d'arbitrage sur la réforme des retraites (voir courrier)



ALLIANCE POLICE NATIONALE, L'UNSA POLICE ET LEURS PARTENAIRES (SICP, SYNERGIE, SCPN...) APPELLENT L'ENSEMBLE DES OS REPRÉSENTATIVES À SE RÉUNIR EN INTERSYNDICALE LE 06 JANVIER !

Fabien VANHEMELRYCK
Secrétaire Général

Philippe CAPON
Secrétaire Général

Paris, le samedi 21 décembre 2019

Monsieur le Premier Ministre
Édouard PHILIPPE
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Réf. : BN/SG/FV-PC/2019-

Monsieur le Premier Ministre,

Les dernières annonces de monsieur le Président de la République au cours de son déplacement au Mali ainsi que celles de Madame la Ministre des armées au CSFM provoquent légitimement une incompréhension et une colère dans les rangs des policiers placés sous l'autorité du ministre de l'intérieur.

Il semblerait que nos collègues militaires et gendarmes vont bénéficier de « la clause du grand père ». Si cela venait à se confirmer ce serait pour nous injuste et inacceptable. Comment pourriez-vous obliger alors l'application du régime dit universel de retraite aux policiers nés à partir de 1985 ?

Une fois de plus nous constatons qu'il existe une perspective d'un régime à deux vitesses au sein d'un même ministère et pire un véritable mépris pour tous les policiers républicains qui payent chaque année un lourd tribut.

De même ces annonces sont en contradiction avec celles que vous aviez faites le 12 décembre 2019, lorsque vous aviez acté un traitement des retraites pour les policiers et les gendarmes basé sur un même niveau d'égalité.

Par conséquent, nous vous demandons d'appliquer sans distinction cette mesure pour tous les policiers qui défendent la République et ses institutions.

Alliance Police Nationale, l'UNSA Police et leurs partenaires (Synergie Officiers, SICP, SCPN) peuvent d'ores et déjà vous alerter sur une nouvelle colère des policiers qui s'amplifiera tant que des réponses favorables ne nous auront pas été apportées.

Dans l'attente d'une réponse attentive et que nous souhaitons favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre de Premier Ministre à l'assurance de mon profond respect.

Le Secrétaire Général



Fabien VANHEMELRYCK

Le Secrétaire Général



Philippe CAPON